

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2021

Période de référence

Date de début

01/09/2020

Date de fin

31/08/2021

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

156

Index égalité femmes-hommes



Votre résultat total est **93/100**.

79 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus.

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	écart de rémunération par csp (avant seuil de pertinence)			
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus
ouvriers	nc	nc	nc	3,8%
employés	nc	5,5%	-6,9%	-6,2%
techniciens et agents de maîtrise	nc	nc	3,3%	nc
ingénieurs et cadres	nc	nc	nc	nc

vos résultat final est **0,8%**

écart favorable aux femmes

vos note obtenue est **39/40**

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

	taux d'augmentation	
	femmes	hommes
taux de salariés augmentés	92%	93,5%

vos résultats en nombre équivalent de salariés* est **0.5**

écart favorable aux hommes
votre note obtenue est **35/35**

** mesures de correction prises en compte

vos résultats en pourcentage est de **1,5%**, la note obtenue avant prise en compte des mesures de correction est de **35/35**

Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité



Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats finaux sont **3**

les femmes sont sur-représentées

votre note obtenue est **5/10**